

## ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon  
5000 NAMUR

Agréée par la Région wallonne  
pour la mise en place du label « Endroit de camp »



# Octroi du label Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par l'administration communale de Bertrix ;

L'autorisation	N°ECP022
Est délivrée à	L'ASBL La Pascaline, représentée par Charlie Maerevoet
Domicilié	68 rue des Cendrées 5590 Leignon
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain»
Pour le terrain	Pascaline, située à Auby-sur-Semois (Coordonnées GPS : 49.792858, 5.183768)
Superficie	90 ares
Capacité maximale autorisée par le label	45 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 16/03/2030.**

Le 17/03/2020

Adèle Guillaume  
Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps